

Compte rendu de la Réunion du Conseil d'École n° 1 en date du 3 novembre 2020

Le premier conseil d'école de l'année 2020-2021 s'est tenu le mardi 3 novembre 2020 sous la présidence de monsieur Le Floch, directeur de l'école.

Etaient présents mesdames et messieurs les enseignants de l'école.

Etaient présents mesdames et messieurs les délégués élus des parents d'élèves :

- mesdames Berthelot, Martini, Coffinet, Chaouachi, de Crouy, Vecten, Bauguin et Dupuis pour la PEEP.

- mesdames Paglieri, de Boysson, Neri-Picarda,, Hernandez, Guillon et Paquet, M. Meraihi pour l'UNAAPE

- Monsieur Chérief, mesdames Legeay et Raimond pour la FCPE.

Etait présente madame Chagnaud-Forain, maire-Adjoint à l'éducation

Etait présente madame Dubois, cadre territorial, responsable de secteur du périscolaire.

Etait présent monsieur Delemailly, Directeur-Adjoint du Conservatoire.

Etait excusée madame Sévely, Inspectrice de l'Education Nationale.

1. Bilan des élections et présentation du nouveau Conseil d'école:

Avec un taux de participation de 73.5 %, les élections au conseil d'école ont réparti les 18 sièges de représentants : 8 sièges pour la PEEP, 7 sièges pour l'UNAAPE et 3 sièges pour la FCPE

2. Bilan de rentrée et organisation générale de l'école :

L'école compte 426 élèves, répartis en 18 classes. Pour les élèves rencontrant des difficultés, une aide est proposée de 11H30 à 12H00 les lundis et jeudis. Les classes musicales voient la matinée prolongée jusqu'à midi les lundis et jeudis. Deux cours-doubles ont été constitués : un CP/CE2 et un CM1/CM2. Deux nouvelles collègues Mme Sylvie Gravier et Mme Célia Cartieri à qui nous souhaitons la bienvenue.

2. Protocole sanitaire :

Le protocole sanitaire N° 2 est entré en vigueur. L'accueil des élèves se fait en classe. Des zones sont définies dans la cour prenant les récréations. Les décroissements qui induisaient un brassage de différentes classes ont été suspendus. Nettoyage des locaux : à 10h30 et 14h30 : les agents nettoient les poignées, les interrupteurs, les WC, les différents points d'eau. Les demandes de dispense du port du masque pour certains élèves ont été refusées (scolaire et périscolaire). L'EPS peut se faire sans masque dans certaines conditions.

4. Mise en œuvre de l'enseignement musical et événements :

M. Delemailly, Directeur-Adjoint du Conservatoire présente les conditions de l'année musicale.

Particularités de la 2ème phase de confinement

Par décret, seuls peuvent bénéficier d'un enseignement en présentiel :

- les élèves CHAM et CHAD

- les niveaux préparatoires à l'enseignement supérieur (COP/CPES/Licence/Master)

Les CHAM Primaires conservent donc l'organisation de septembre avec pour unique changement des orchestres par classes et non par « cordes et vents »

La Formation Musicale et la Chorale s'organisent en demi-classe (11 élèves) sauf salle plus grande (salle FM Vauban), les cours d'instruments sont individuels et durent 40 minutes.

Les heures musicales auront lieu au gymnase en matinée devant les seuls CE1 Cham. Elles seront filmées et mise en ligne sur le site de l'école.

Evaluations et passages en 6° : En chant chorale, l'évaluation sera continue (chants travaillés cette année) ; en FM ensemble du parcours évalué avec un regard appuyé en fin de CM2 (fin de premier cycle). Entrée en 6° Cham : critères musicaux et transversaux habituels ; commission locale en février ; commission académique en mai.

Mise en place de l'outil numérique gratuit PADLET pour l'enseignement à distance (très bon soutien pour les élèves, absents ou en difficulté ou ayant eu un professeur malade). Le lien sera adressé aux parents.

5. Périscolaire : accueil du matin, pause méridienne, étude du soir, accueil prolongé :

L'accueil du matin, dans nos locaux (entrée par l'avenue de Paris), reçoit dès 7H30, une moyenne de 28 élèves. La pause méridienne accueille jusqu'à 350 élèves. L'équipe d'animateurs est au complet. Le périscolaire travaille à l'élaboration de fonctionnement de la pause méridienne afin qu'il soit opérationnel le 9 novembre comme le prévoit le protocole. Mme Dubois, responsable du Périscolaire précise que le changement de masque s'effectue à 13h20 sous le contrôle des enseignants comme cela a été convenu. Le masque est obligatoire sauf pendant le repas. Les parents souhaitent que les élèves puissent l'enlever une minute pour respirer à l'extérieur et à distance des autres. Cela pourra se faire.

Huit études surveillées de 16H30 à 18H00 pour une centaine d'élèves. L'accueil du soir (18h00 à 18h30) est fréquenté par une quarantaine d'élèves.

6. Enseignement des langues vivantes : du CP au CM2

L'anglais est dispensé par des enseignants de l'école. L'allemand est enseigné par Mme Herschtal en CE2, Mme Schulz en CM1 et CM2. Les regroupements de germanistes sont suspendus provisoirement pour éviter le brassage des élèves.

7. Evaluations nationales en CP et CE1 :

Les CP et les CE1 ont été évalués fin septembre. Mme Nicolas expose les modalités de passation. Les parents sont informés des résultats de leur enfant. Pas de constat alarmant suite au confinement de mars/mai 2020. L'analyse des évaluations en commun avec la maternelle débouchera sur des actions de remédiation avec ou sans l'intervention du réseau d'aide. Les parents ont été informés des résultats de leur enfant.

8. Travaux réalisés et demandés :

- Travaux réalisés : Ligne jaune cour Vauban
- Travaux en attente :
 - intervention sur le réseau internet et sur les VPI, la connexion est faible et discontinue
 - Rideaux occultant : 5 classes équipées, en attente des autres classes

9. Construction au N° 9 rue Vauban :

Construction de logements au 9 rue Vauban. Les travaux induiront des nuisances (bruit et vibrations) notamment en juin prochain. Une réunion a eu lieu avec les responsables du chantier et les directeurs des écoles concernées. La livraison est prévue en 2023

10. Extension des locaux :

En remplacement du préfabriqué, une construction plus ample est prévue. Les locaux seront répartis entre la maternelle, le périscolaire et le conservatoire). Livraison également en 2023.

11. Amélioration de l'organisation de la sortie des classes à 16H30 :

Avant les vacances, sur proposition des parents d'élèves, la sortie de 16h30 du bâtiment du bas a été réorganisée : Un marquage au sol indique la position des classes et des parents. Un couloir de circulation est préservé. Les élèves avancent un peu plus dans l'allée. Ce fonctionnement permet une nette amélioration des conditions de sortie des classes.

12. Poids des cartables :

Une attention particulière est demandée aux enseignants et aux parents afin de veiller à ce que le poids des cartables reste dans une limite raisonnable. Les élèves seront sensibilisés à ne transporter que le nécessaire. Les parents demandent que la pochette FM/Chorale puisse être allégée en ne contenant que le matériel indispensable à la séance du jour.

13. Bibliothèque :

Elle est fermée en cette période sanitaire compliquée.

14. Règlement intérieur de l'école :

Le règlement est soumis au vote, il n'a pas été modifié cette année. Il est adopté à l'unanimité.

15. Evènements festifs :

Le Carnaval est fixé au jeudi 11 mars 2021. Le thème est : « plus tard, je serai... »

Le théâtre Montansier proposera des ateliers théâtre voire des spectacles dans les écoles ce qui permettrait un moment joyeux dans cette période de repli.

16. Coopérative :

Le bilan de l'exercice 2018-19 est présenté au Conseil d'école par M. Auba, trésorier de la coopérative. Il est précisé que les classes bénéficient de l'intégralité des dons des parents. La trésorerie poursuit sa phase de réduction.

La séance est levée à 21H30. NB : Prochain conseil d'école : Mardi 16 mars 2021 à 19H30.

Le Secrétaire de Séance :
J.Marc Aïnési

Le Président du Conseil d'Ecole :
Jean-Paul Le Floch